

ELECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

3e CIRCONSCRIPTION THIONVILLE-OUEST

Electrices, Electeurs,

Extrait de la Constitution :

DE LA SOUVERAINETÉ

Art. 3. - Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le candidat indépendant de gauche, **Paul BERON**, ayant pour candidat remplaçant **Emile BERON**, ancien député de cette circonscription, inscrit durant ses mandats au groupe de la Gauche Indépendante,

sollicite le suffrage des électrices et électeurs de la circonscription de Thionville-Ouest et leur présente son programme :

Si j'obtiens votre confiance, je continuerai à travailler selon les méthodes d'action économique et sociale de mon père : contact direct avec vous, vos organisations professionnelles, syndicales, et les collectivités locales.

Je me présente comme candidat indépendant de gauche, parce que indépendant de par ma profession, n'appartenant à aucun parti ou groupe politique et en vertu du programme de défense économique et social suivant :

Compte tenu du fait que la nouvelle Constitution enlève au Parlement l'initiative des dépenses, je vous expose :

Nous vivons actuellement les signes avant-coureurs d'une crise économique semblable à celle qui a frappé notre pays durant les années 1929 à 1935, accompagnées de chômage partiel et total. En conséquence :

L'Etat doit supprimer ses dépenses somptuaires et réprimer les dilapidations de milliards, dénoncées par les rapports de la Cour des Comptes et jamais sanctionnées.

Les classes travailleuses doivent recevoir la juste part, en salaire, leur revenant sur l'augmentation de la production, compte tenu des amortissements normaux du machinisme moderne qui a été investi.

— Les délégués d'usine doivent pouvoir, selon la Loi, exercer leur mandat sans être exposés à des brimades ou des déclassements.

— La mise en place de l'assurance-chômage, affaire d'Etat, apparaît urgente dès lors que les communes, et surtout les communes-dortoirs, ne pourraient faire face aux dépenses résultant du chômage menaçant.

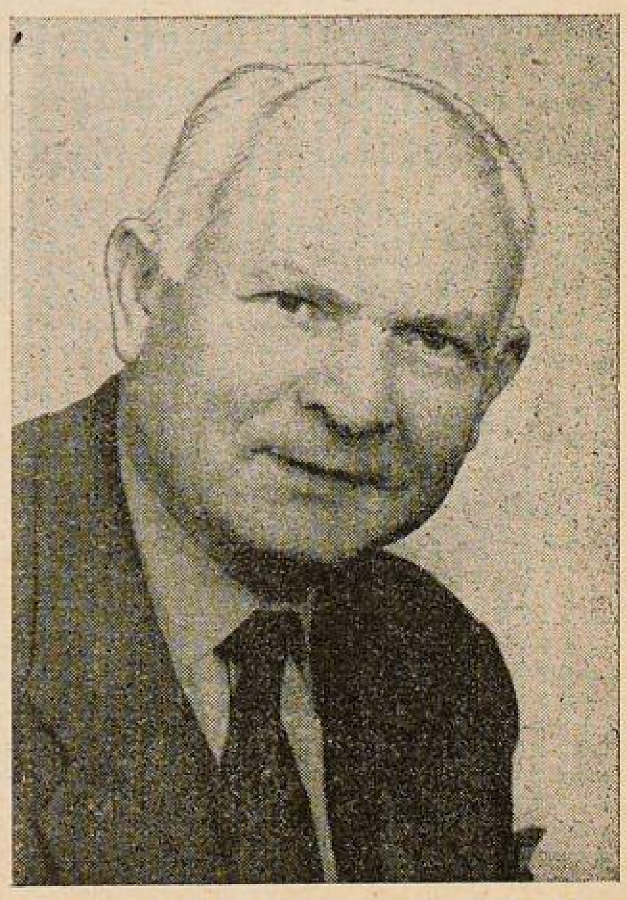
— Il faut garantir en priorité le travail aux classes laborieuses sur leur sol natal.

La réforme de la Sécurité Sociale doit permettre de trouver les moyens d'adapter les pensions de vieillesse au coût de la vie.

— Selon les organisations intéressées, les Caisses d'Allocations Familiales disposeraient des fonds nécessaires pour adapter au coût de la vie les prestations aux familles nombreuses.

— Les artisans et commerçants qui paient des cotisations importantes à ces caisses doivent bénéficier du même taux d'allocations familiales que les salariés.

La réforme fiscale, débattue à l'Assemblée périodiquement, n'a abouti qu'à une multiplicité de taxes et de déclarations administratives. Mes efforts tendront à leur simplification afin qu'artisans et commerçants puissent contrôler en permanence le rendement de leur entreprise.



L'Office du Blé a mis les paysans à l'abri de la spéculation qui s'exerçait au moment de la récolte. Mais je suis pour la suppression de la dénaturation des céréales, souvent nuisible au menu bétail. Le quantum une fois fourni, la circulation de la farine sous congé est suffisamment contrôlée pour permettre cette réforme.

Cette dénaturation coûte annuellement deux milliards à la paysannerie.

Je m'engage à me rendre aux invitations des organisations des agriculteurs pour examiner avec elles les raisons du décalage entre les prix agricoles et industriels, et d'agir dans le sens des ajustements nécessaires.

La plus jeune nation d'Europe que sera la France d'ici peu d'années oblige les Pouvoirs Publics à pourvoir à la construction de logements et d'écoles. Il est officiellement admis que le programme actuel de construction ne permettra pas de loger les générations montantes. Il faut construire avec les moyens du bord. Dans telle ville on a érigé des édifices publics somptuaires dont le prix de construction aurait permis, avec un peu plus de bon sens, la construction de nombreux logements en supplément. Tel autre centre industriel par contre ne dispose même plus d'un modeste hôpital d'urgence. Mon action tendra à faire réaliser toujours les travaux de première nécessité.

— La crise persistante du logement ne permet pas de supprimer les lois de protection des locataires sous peine de troubles sociaux graves.

Les propriétaires versent 5 % de prestations sur les loyers au Fonds National de l'Habitat, destiné à l'entretien des immeubles. Combien de propriétaires ont pu bénéficier de ce Fonds ?

— L'Etat entend faire supporter aux propriétaires et aux paysans la limitation des salaires et traitements. Je condamne une politique qui tend à opposer une couche laborieuse à une autre. Il faut justice pour tous.

La rentrée scolaire a révélé l'insuffisance des locaux et du nombre des maîtres, profession notamment désertée par les jeunes en raison de la situation médiocre qui leur est faite.

Pour le département le plus sinistré de France dont la population était expulsée et déportée à 40 %, il est regrettable que le paiement des dommages de guerre, immobiliers et mobiliers, ne soit pas plus avancé. Cette situation doit prendre fin au plus vite.

L'Union Française est en voie de se constituer. Personne ne conteste sérieusement que les peuples d'Outre-Mer ne se soient librement prononcés. Je suis partisan de cette libre communauté dans le respect des intérêts réciproques.

Mais je fais les plus expresses réserves quant à un projet d'investissement de deux mille cinq cents milliards en Algérie ; projet qui serait absolument inadmissible s'il devait ressembler, de près ou de loin, à ce que fut « **l'Office du Niger** ».

Notre politique étrangère doit être basée sur le Pacte Atlantique, actuellement seule garantie des peuples libres.

Je suis partisan de la constitution d'une Union Européenne, espérant que d'autres auront enfin compris que la lutte millénaire sur le Rhin n'a conduit qu'à des saignées terribles et sans aucun profit.

En conclusion je suis donc partisan de l'évacuation simultanée et contrôlée de tous les pays d'Europe par toutes les troupes étrangères :

Les Russes dans leurs frontières,
Nos alliés dans les leurs,
Et que règne la Paix dans la Prospérité !

Votez : **Paul BERON,** candidat

Emile BERON, remplaçant éventuel

IL EST INTERDIT A PEINE DE NULLITÉ DE MODIFIER LE BULLETIN OU DE RADIER UN NOM

Les Autorités ont interdit l'envoi d'une circulaire bilingue pour la circonscription de Thionville-Ouest

Imp. Marchal, Hayange - 11-58